



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2340 2115850001636				
03/06/2021	PHARMACIE (PH7)	7,93	7,93	65 %	5,15
03/06/2021	HONOR. DISPENS. (HD7) franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾	1,02	1,02	65 %	0,66
03/06/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
03/06/2021	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	65 %	2,32
	maladie réf 2340 2115850001637				
03/06/2021	PHARMACIE (PH4 + PC)	3,48	3,48	30 %	1,04
03/06/2021	HONOR. DISPENS. (HD4 + PC) franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾	1,02	1,02	30 %	0,31
03/06/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
	réglé le 08/06/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 10,14 euro(s)				
	maladie réf 2590 2116110001212				
26/04/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	51,00	51,00	60 %	30,60
17/05/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	17,00	17,00	60 %	10,20
	réglé le 11/06/2021 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 40,80 euro(s)				

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.